

PLAN ACADEMIQUE DE FORMATION *1^{er} degré*

Année scolaire : 2023- 2024

Mathématiques

Inscription

Du 1^{er} septembre au 30 septembre 2023

www.ac-martinique.fr/paf

L'offre de formation PAF 1^{er} degré

➤ **L'offre de formation académique comporte deux types d'actions :**

- Actions « ouvertes à l'inscription individuelle »

Elles concernent tous les publics.

Elles nécessitent une inscription volontaire de l'enseignant, pendant la campagne de Juillet à Septembre.

La procédure d'inscription est proposée ci-après.

- Actions « non ouvertes à l'inscription individuelle »

Elles concernent des publics désignés.

Les stagiaires sont désignés par l'IEN de leur circonscription ou par l'Institution (exemple : la formation initiale des directeurs d'école, les séminaires des coordonnateurs et des formateurs de l'Education prioritaire...).

Ces dispositifs ne nécessitent pas de candidature volontaire de l'enseignant et l'application ne vous permet pas de s'y inscrire. Tout enseignant concerné sera informé en temps utile.

NB. Une articulation entre les plans de formation de circonscription et le volet académique du PAF

➤ **L'offre de formation en circonscription comporte deux types d'actions :**

- Actions « ouvertes à l'inscription individuelle »

Elles ne concernent pas toutes les circonscriptions.

Elles nécessitent une inscription volontaire de l'enseignant, pendant la campagne ouverte pour chaque circonscription, selon la procédure qui sera communiquée par l'IEN.

- Actions « non ouvertes à l'inscription individuelle »

Elles ne concernent pas toutes les circonscriptions.

Elles ne nécessitent aucune inscription volontaire de l'enseignant et l'application ne vous permet pas de vous y inscrire. Tout enseignant concerné sera informé en temps utile.

NE PAS S'INSCRIRE AUX ACTIONS NON OUVERTES A L'INSCRIPTION.

- **Qui peut candidater ?**

La campagne d'inscription aux stages « Ouverts à l'inscription, à public volontaire », concerne tous les personnels de l'Académie.

Les enseignants du 1^{er} degré peuvent candidater au PAF académique du 2nd degré dans le cadre des actions inter-degré.

Les enseignants en REP+ bénéficient de demi-journées de formation/concertation. Ils ont accès aux seuls dispositifs programmés pour l'éducation prioritaire.

Les néo titulaires T1, T2 et T3, même s'ils exercent en REP+, peuvent s'inscrire à tout dispositif, à public volontaire, inscrit au PAF.

Les enseignants en dernière année d'exercice et les enseignants en demi-service ne sont pas prioritaires pour l'obtention d'un stage, programmé sur le temps scolaire.

- **Le nombre de vœux possibles**

Vous avez la possibilité d'exprimer jusqu'à **6 vœux de modules** (**hors animations pédagogiques**)

L'inscription à un seul stage est déconseillée, le candidat risquant de ne pas obtenir satisfaction si les candidatures sont pléthoriques ou si le stage est fermé faute de candidatures suffisantes par exemple.

Ce que vous devez savoir avant de partir en stage

➤ **Le départ en stage**

Les convocations seront adressées sur la messagerie académique de l'école d'exercice des stagiaires, ou, le cas échéant, dans leur école de rattachement administratif. Les stagiaires devront se rendre en stage munis de leur ordre de mission.

Les stagiaires ne doivent en aucun cas quitter leur classe avant l'arrivée du remplaçant (sauf consignes de l'IEN de la circonscription).

• **Cas particulier du stage « Accompagnement à l'entrée dans le métier » (AEM)**

Les néo-titulaires se rendront dans leur classe, uniquement le premier jour de la formation, avant de rejoindre le lieu de la formation. Par conséquent, les enseignants remplaçants doivent être présents à l'heure règlementaire de l'école dans laquelle ils sont missionnés.

➤ **L'indemnisation de stage**

Des indemnités de stage peuvent être versées sous certaines conditions (situation du lieu du stage par rapport à la résidence administrative ou au domicile du stagiaire).

Le dossier de remboursement devra comprendre impérativement les pièces suivantes :

- L'imprimé « Etat de remboursement des frais de stages » dûment renseigné. Ce document est téléchargeable sur le site de l'Académie Martinique, rubrique « Document pour les stagiaires » ;
- L'original de la convocation ;
- Un RIB.

Le dossier complet, de demande de remboursement des frais liés au déplacement, sera remis au coordonnateur pédagogique du stage à la fin de la session.

➤ **Les absences**

- **Cas des personnels qui savent qu'ils seront dans l'impossibilité de se rendre sur leur lieu de stage.**

Vous êtes priés d'**informer, par tout moyen, au moins 48 heures avant la formation**, le secrétariat de votre circonscription, ainsi que la cellule PAF 1^{er} degré (paf1d@ac-martinique.fr), en retournant votre convocation, après y avoir porté le motif de l'absence, visée par le supérieur hiérarchique.

- **Cas des personnels qui, le jour même du stage, sont dans l'impossibilité, de se rendre en formation.**

Vous êtes priés d'informer, par tout moyen, **avant l'heure de début de stage**, le secrétariat de votre circonscription, avec copie à la cellule PAF 1^{er} degré (paf1d@ac-martinique.fr), en retournant votre convocation, après y avoir porté le motif de l'absence, visée par le supérieur hiérarchique.

Sans cette information, le stagiaire sera considéré comme « absent non excusé ».

Les enseignants spécialisés convoqués à des sessions de formation courtes ou en discontinu, ne seront pas remplacés. En leur absence, les élèves regagneront momentanément leur classe d'inclusion et les professeurs des classes, dites « ordinaires », devront mettre en œuvre les recommandations formulées, par l'enseignant spécialisé, dans le cadre de l'aide indirecte (Projet relatif à l'inclusion scolaire).

➤ **Vous avez une classe : les modalités de remplacement**

Les titulaires remplaçants départementaux (TRD) ont été affectés depuis la rentrée 2019-2020, sur quatre districts (Nord Atlantique, Nord Caraïbe, Centre et Sud).

Dans le cadre de ce zonage, un planning annuel des remplacements, corrélé à la programmation du PAF, sera mis en place au niveau de chaque district. Le service de suppléances des TRD, relatifs aux stages, sera ainsi anticipé.

- **Les stages multisessions**

Le même titulaire remplaçant sera, autant que possible, missionné sur la même classe, notamment, pour le stage AEM et les formations en REP / REP+.

Mathématiques

MATHS - DEVELOPPEMENT DE COMPETENCES TRANSVERSALES (ENSEIGNANTS)

| dispositif 23D9720076

DEVELOPPEMENT DE COMPETENCES TRANSVERSALES: FORMATION

| module 15345

candidature AVEC CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Type de plan
**FORMATION 1ER
DEGRE**

Priorité nationale
**PRATIQUES
D'ENSEIGNEMENT ET
DISCIPLINES**

Public
Enseignants

Durée
8 heures

Objectif(s)

Permettre aux enseignants à tenir compte des besoins de chacun de leurs élèves en leur apportant l'aide adaptée aux difficultés rencontrées.

Contenu

Il s'agit de renforcer les compétences des enseignants pour leur permettre d'améliorer l'organisation de l'espace et du temps, la gestion de l'hétérogénéité et l'accompagnement des élèves.

Modalité

PRESENTIEL

Responsable pédagogique

IEN chargés de la mission mathématiques

Responsable organisationnel

CPD chargés de mission auprès des IEN

MATHS - DEVELOPPEMENT DE COMPETENCES TRANSVERSALES (ENSEIGNANTS)

| dispositif 23D9720076

DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES TRANSVERSALES: ACCOMPAGNEMENT

| module 15346

candidature **AVEC CANDIDATURE INDIVIDUELLE**

Type de plan
**FORMATION 1ER
DEGRE**

Priorité nationale
**PRATIQUES
D'ENSEIGNEMENT ET
DISCIPLINES**

Public
Enseignants

Durée
4 heures

Objectif(s)

Accompagner les enseignants dans la classe pour leur permettre de tenir compte des besoins de chacun de leurs élèves en leur apportant l'aide adaptée aux difficultés rencontrées.

Contenu

Il s'agit d'accompagner les enseignants pour : Un aménagement efficient de l'espace et du temps, Une meilleure gestion de l'hétérogénéité, Un accompagnement des élèves tenant compte notamment des sciences cognitives.

Modalité

PRESENTIEL

Responsable pédagogique

IEN chargés de la mission mathématiques

Responsable organisationnel

CPD chargés de mission auprès des IEN

Mathématiques / Numérique

MATHS/NUM - M@THS EN VIE, RESOLUTION DE PROBLEMES ET NUMERIQUE

| dispositif 23D9720160

M@THS EN VIE : FORMATION

| module 15743

candidature **AVEC CANDIDATURE INDIVIDUELLE**

Type de plan
**FORMATION 1ER
DEGRE**

Priorité nationale
**APPORTS DU
NUMERIQUE DANS
L'OFFRE DE
FORMATION**

Public
**Enseignants du 1er
degré**

Durée
4 heures

Objectif(s)

Résoudre les problèmes s'appuyant sur des situations-problèmes de la vie courante et de l'environnement proche - Favoriser l'intégration des outils, ressources et services numériques dans l'enseignement et les apprentissages en mathématiques - Transformer la manière d'enseigner et d'apprendre les mathématiques avec les solutions numériques - Faciliter l'inclusion scolaire, l'autonomie des élèves.

Contenu

Il s'agit de former les enseignants à l'usage de M@ths en vie. M@ths en-vie est une démarche qui aborde les mathématiques et suscite la réflexion sur la résolution de problèmes. Elle s'appuie sur des photos de l'environnement quotidien des élèves. C'est un moyen stimulant et motivant de construire le temps intermédiaire entre une situation vécue, réelle et une abstraction abstraite visée.

Condition(s) particulière(s)

3h de formation le mercredi

Modalité

PRESENTIEL

Responsable pédagogique

IEN chargé de la mission usages du numérique et IEN chargés de la mission mathématiques

Responsable organisationnel

CPD chargés de mission auprès des IEN

MATHS/NUM - M@THS EN VIE, RESOLUTION DE PROBLEMES ET NUMERIQUE

| dispositif 23D9720160

M@THS EN VIE : ACCOMPAGNEMENT

| module 15744

candidature AVEC CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Type de plan
**FORMATION 1ER
DEGRE**

Priorité nationale
**APPORTS DU
NUMERIQUE DANS
L'OFFRE DE
FORMATION**

Public
Enseignants tout cycle

Durée
4 heures

Objectif(s)

Accompagner les enseignants dans la mise en œuvre des éléments vus en formation. Analyse de pratiques pédagogiques.

Contenu

M@ths en-vie est une démarche qui aborde les mathématiques et suscite la réflexion sur la résolution de problèmes. Elle s'appuie sur des photos de l'environnement quotidien des élèves. C'est un moyen stimulant et motivant de construire le temps intermédiaire entre une situation vécue, réelle et une abstraction abstraite visée. Cette démarche permet de construire aussi des compétences numériques chez les élèves.

Modalité

PRESENTIEL

Responsable pédagogique

IEN chargé de la mission usages du numérique et IEN chargés de la mission mathématiques

Responsable organisationnel

CPD chargés de mission auprès des IEN